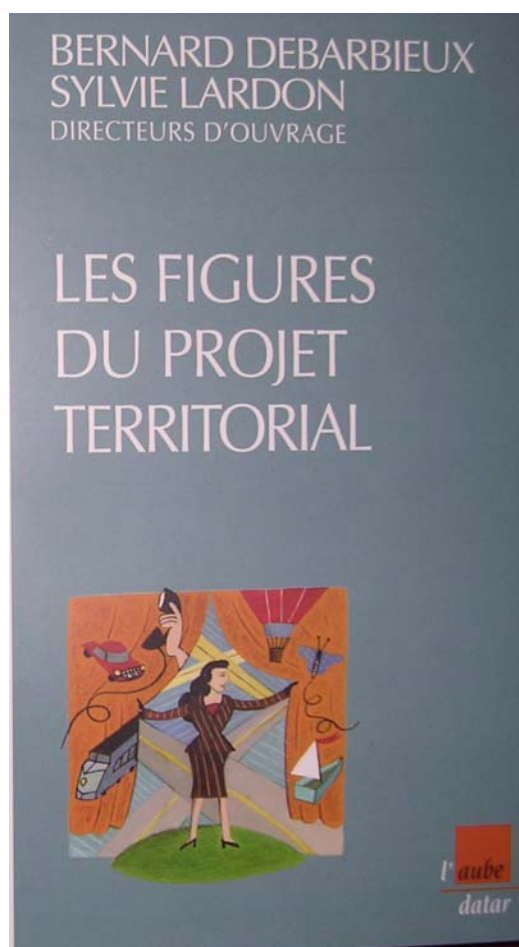


**Bernard Debarbieux et Sylvie Lardon (dir.), Les figures du projet territorial,
à paraître en 2003, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube**



Avant-propos

Bernard DEBARBIEUX, Neuf enjeux de l'iconographie de projet et de prospective de territoire.

Michel LUSSAULT, L'espace avec des images

Stéphane ROCHE, Usages sociaux des technologies de l'information géographique et participation territoriale.

Dominique LAOUSSE, La ville en représentations : l'expérience de la RATP

Michel CHIAPPERO, Les fonctions du dessin d'urbanisme et d'aménagement : de l'outil à la méthode.

Sylvie LARDON, Diagnostic de territoire et représentations spatiales : usage des chorèmes, graphes et jeux

Wim VAN DER KNAPP, Digital spatial planning ? Some Dutch experiences

Grégoire FEYT Sonia CHARDONNEL et Jean-Christophe LOUBIER, La maquette virtuelle comme fond de carte: une vision commune du territoire ?

Pascal THINON, Différents usages d'une cartographie d'unités agro-physionomiques

Laurent LELLI, La photo de paysage comme outil de mobilisation des acteurs pour un projet de territoire

Guillaume WARROT, L'utilisation des tableaux chorématiques à dire d'acteurs dans le contexte des nouvelles territorialités clermontoises

Fanny LETISSIER, Expérience de cartographie participative à Saint-Denis.

Aurore NEMBRINI et F. JOERIN, Utilisation d'indicateurs dans un processus participatif de diagnostic de quartier: étude de cas dans le quartier Saint-Jean à Genève

Patrick D'AQUINO, Laisser les acteurs d'entendre sur une représentation du territoire : arguments pour une évolution des méthodes de cartographie participative

François CLEMENT, Vers la Cartographie de projection : L'esprit des lieux ou les vocations du territoire intercommunal selon les élus.

Valérie ANGEON & Sylvie LARDON, Dessiner et comprendre le territoire : quand le jeu devient un processus collectif d'apprentissage et de création.

Marie-Christine FOURNY et Anne SGARD, La métamorphose territoriale. L'argumentation cartographique de la prospective de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau

Avant-propos

Les récentes lois françaises relatives à l'aménagement du territoire et à l'intercommunalité ont relancé les démarches de construction de projet de territoire et de prospective territoriale. L'attention des acteurs et des observateurs a principalement porté sur deux aspects de ces démarches : la pertinence des entités territoriales qu'il convient de promouvoir (Régions, agglomérations, pays, Parcs régionaux, etc.) et la nature des configurations d'acteurs qu'il convient de susciter en fonction des objectifs recherchés (expertise-conseils, audit territorial, concertation, participation, etc). Mais jusqu'à présent, en dehors de quelques contributions¹

¹ P. Gonod, "Langage de la prospective : interdisciplinarité, complexité", in Nicolas-Obadia (dir.), *Géographie(s) et langages(s)*, Sion, Institut Universitaire Kurt Bösh, 1999. S. Lardon, P. Maurel et V. Piveteau

la réflexion a peu porté sur les modalités pratiques de mise en scène, en particulier iconographique, des territoires dans l'exercice pratique de construction du projet et de conception de la prospective. Or, la prodigieuse augmentation du nombre et de la variété des images produites depuis quelques années a de quoi nous interroger. A quels besoins répond-elle ? De quelles transformations est-elle le symptôme ? Qu'est ce que cette évolution nous annonce pour un avenir proche ou lointain ?

Ce constat et ces questions indiquent que cet ouvrage prend le parti de prendre au sérieux le recours croissant et diversifié aux images dans l'exercice de projet et de prospective de territoire. Mieux, il prend le parti de suggérer que la production de représentations graphiques des territoires constitue un moment essentiel de l'élaboration de la réflexion de projet et de son énonciation.

Ce parti-pris s'appuie sur un ensemble de constats empiriques, quelques analyses disponibles pour des situations comparables et plusieurs questionnements scientifiques :

- **Constats empiriques :** quantité de témoignages publiés récemment² ou collectés au fil des expériences de terrain montrent que les façons de visualiser un territoire dans un exercice de projet ou de prospective posent aujourd'hui des problèmes nouveaux ou mal identifiés antérieurement. En effet, on n'a jamais autant qu'aujourd'hui produit et utilisé d'images dans la construction du projet et l'exercice de prospective territoriale. Mais dans le même temps, on n'a jamais autant qu'aujourd'hui formulé de réserves sur le recours à ce type de représentation. Derrière cette apparente contradiction, c'est moins l'utilité ou la pertinence des images qui est questionnée que les conditions de leur production et, dans certains cas, les risques de manipulation auxquels elles peuvent conduire : qui sont les producteurs de cartes ? Dans quels buts, les savoir-faire graphiques des concepteurs sont-ils mobilisés ? L'observation des dispositifs actuels de conception de projet et de prospective de territoires semble montrer que la multiplication des images dans la conception et l'énonciation du projet engendre une réflexion critique sur les conditions de leur production et de leur réception.
- **Analyses disponibles :** une réflexion explicite sur le statut des images dans la construction du projet a déjà eu lieu en urbanisme et en architecture. En particulier, quelques ouvrages récents procèdent à la recension et à l'analyse des modalités de représentation iconographique dans la construction du projet urbain (Soderstrom, 2000 ; Chiappero, 2003 ; Avelar 2002, Bitter P. et Marti M. 1998). Bien que les espaces visés ne soient pas les mêmes, on peut penser que l'hypothèse du rôle déterminant joué par les images dans la production architecturale et urbanistique mérite d'être transposée aux projets de territoire et à la prospective territoriale.
- **Questionnements scientifiques :** Ces constats et ces analyses invitent à rendre explicites les intentions, les vertus, les effets et les limites de l'exercice de mise en image du territoire. Mais ils ouvrent également la porte à des questions, plus fondamentales peut-être, qui interpellent plusieurs types de savoirs scientifiques : quelles sont les implications cognitives de la mise en image des territoires sur les protagonistes d'un projet, les partenaires d'un exercice de prospective et les habitants du territoire concernés ? Dans quelle mesure la diversification des techniques de représentation et l'évolution des façons de gérer le recours à l'iconographie dans le projet influencent-elles la conduite du projet, la place et le rôle de l'expert et du

(dir.), *Représentations spatiales et développement territorial*, Hermès Paris, 2001. Bernard Debarbieux, "Figures (géo-)graphiques et prospective. Cartes, schémas et modèles au service du projet et de la prospective territoriale" in Bernard Debarbieux et Martin Vanier, *Ces territorialités qui se dessinent*. p 161-190, 2002.

² On pense notamment aux publications qui font suite aux travaux du groupe de travail *Modèles spatiaux pour le Développement Territorial* (op cit.)

décideur politique ? Les dispositifs techniques de visualisation existants ont-ils capacité à influencer directement sur les cadres cognitifs des protagonistes et des habitants et sur la conduite de l'exercice ? Ces questions relèvent essentiellement de problématiques que l'essor des sciences cognitives et des approches sociales de la connaissance ont tendu à fortifier depuis quelques décennies.

Cet ouvrage ne prétend pas proposer un bilan systématique des constats disponibles sur notre sujet, ni une synthèse des apports des différentes disciplines scientifiques sur les questions soulevées. Il se contente de privilégier quelques pistes d'interprétation relatives à des méthodes et à des modes de représentations et de les illustrer. Pour ce faire, il s'appuie sur deux postulats généraux :

Postulat 1 : La représentation iconographique d'un territoire dans l'exercice d'élaboration d'un projet ou d'une prospective de territoire mobilise quantité de représentations individuelles et partagées, mentales ou matérielles, qu'elle contribue à faire évoluer. Ce type d'exercice implique généralement les responsables élus et les institutions politiques des territoires correspondants. La conception que ces représentants démocratiques ont de leur responsabilité et de leur légitimité constitue donc un paramètre fort de cet exercice. Dans ces conditions, le processus de production d'une iconographie de projet et de prospective de territoire peut être pensé en fonction de l'ensemble des représentations sociales mobilisées et des relations que la société locale entretient avec ses représentants légaux.

Cette formulation est la traduction, circonscrite à la question de l'iconographie territoriale, d'une proposition plus générale portée par le groupe de prospective "Représentations et complexité territoriale" mis en place à l'initiative de la Datar en janvier 2000³.

Postulat 2 : La représentation iconographique de phénomènes territoriaux constitue une modalité privilégiée de compréhension des structures et des dynamiques spatiales. A ce titre elle constitue un instrument heuristique largement utilisé par les chercheurs, agronomes et géographes notamment⁴. Mais elle constitue également un outil précieux pour l'exercice de diagnostic territorial et pour une démarche réflexive avec des acteurs voulant mener individuellement et collectivement un raisonnement spatial. A ce titre, elle constitue un instrument utile de visualisation et de mise en discussion des points de vues d'acteurs et de leurs pratiques territoriales contribuant à la transformation des territoires.

Cette formulation correspond au programme de recherche de l'équipe POP'TER de chercheurs de l'ENGREF Clermont-Ferrand relatif aux enjeux des représentations spatiales et de l'apprentissage du raisonnement spatial dans les politiques publiques territoriales⁵.

³ Ce groupe de prospective propose de traiter de la dynamique du système de représentations qui associe (1) les représentations territoriales des habitants et des groupes sociaux de la France contemporaine, (2) celles des élus et des institutions politiques qui, en tant que "représentants du peuple", endossent certaines de ces représentations socialement partagées et en proposent de nouvelles, (3) les représentations iconographiques produites pour rendre compte des territoires et des territorialités et pour leur dessiner un devenir. Ce groupe a déjà publié un ouvrage à mi-parcours (Debarbieux et Vanier, 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*. Editions de l'Aube, DATAR, 267p).

⁴ Par exemple Mappemonde 2001, N° 62, pp 1-21 et Mappemonde 2002, N° 68, pp 1-19.

⁵ Piveteau V., Lardon S., 2002. « Chorèmes et diagnostics de territoire : une expérience de formation », *Mappemonde* 68 (2002/4), pp 1-6. Piveteau V., Lardon S., 2002. « Les représentations spatiales à l'épreuve de

Cet ensemble de constats, d'analyses et de questions est à l'origine de cet ouvrage qui vise à proposer un état des savoirs et des types d'expériences relatifs à l'iconographie de projet et de prospective de territoire. On y trouvera quatre types de contenus portant (1) sur la nature de l'iconographie mobilisée dans l'exercice de projet et de prospective de territoire, (2) sur les façons de produire et de mobiliser cette iconographie (3), sur les enjeux cognitifs de la représentation iconographique et (4) sur les enjeux sociaux et institutionnels de la communication territoriale par l'image. Dans cette perspective, cet ouvrage s'efforcera d'apporter des réponses à trois questions fondamentales : Qu'est ce qui se joue dans les diverses façons de représenter les territoires en projets ou en devenir ? Qu'est ce qui se joue dans les diverses façons de conduire la mise en représentation ? Qu'est ce qui se joue dans la mise en débat de la représentation produite ?

Cet ouvrage reprend, pour l'essentiel, des contributions présentées lors d'un séminaire de travail organisé à l'ENGREF Clermont-Ferrand en janvier 2003. Ce séminaire était financé par le groupe de prospective 7 de la Datar et l'ENGREF Clermont. Les contributions regroupées ici sont chapeautées par un texte de cadrage précisant les enjeux de l'iconographie de projet et de prospective (B. Debarbieux). Elles sont ensuite regroupées en deux ensembles.

- Quelques propositions générales, regroupées dans une première partie, traitent de questions transversales : la première (M. Lussault) porte sur le rapport entre l'image et le projet ; la seconde (S. Roche) approfondit la question plus restreinte, mais décisive, du recours aux technologies de l'information géographique et son influence sur la conduite de projet et les processus participatifs. Cette question est d'une double actualité en raison de l'usage croissant de ces technologies d'une part, et de la montée en puissance des attentes sociales de participation. Dans ces conditions, l'ajustement de ces technologies aux nouveaux dispositifs de construction de projet apparaît comme un objectif nécessaire. Le texte suivant (D. Laousse) adopte le point de vue d'une entreprise de transports collectifs urbains, la RATP, qui par nécessité, en tant qu'aménageur de poids, et par curiosité, en raison d'une réflexion approfondie sur les pratiques urbaines et les processus participatifs, a acquis une expérience remarquable. Un quatrième texte (M. Chiappero) s'efforce de recenser et d'analyser les différentes formes de représentation et d'usage graphique susceptibles d'être utilisées dans la construction de projet territorial. Il transpose, en l'adaptant à des objets d'échelle plus petite, le savoir-faire des architectes et des urbanistes, tout en identifiant les spécificités des démarches territoriales qu'il convient désormais d'illustrer. Le dernier texte de cette première partie (S. Lardon) développe de façon synthétique une réflexion sur le rôle des figures graphiques dans la construction de représentations publiques qui accompagne le diagnostic et l'élaboration du projet de territoire.
- Quelques expériences situées sont rassemblées dans la seconde partie. Elles mettent l'accent sur la présentation de dispositifs de production iconographique et de participation publique, en les illustrant sur des contextes territoriaux situés en France, plus rarement à l'étranger (Afrique), et des agencements d'acteurs singuliers. Les premières contributions combinent observations réalistes de l'espace et espaces virtuels, pour aider à prendre des décisions. W. van der Knaap simule des répartitions spatiales d'occupation du sol et des transformations paysagères. S. Chardonnel, G. Feyt & Ch. Loubier étudient les usages actuels de représentations « véristes » 3D

dans l'élaboration de projets d'aménagement et de territoire. A l'opposé, P. Thinon fait une cartographie des unités de même apparence et de même paysage, pour fournir une base de discussion aux acteurs.

L'ensemble des contributions suivantes tournent autour de l'expression par les acteurs de leur perception du territoire. Par le biais de photographies, L. Lelli suscite la production de représentations paysagères de territoire qui ont influé sur la définition de projets de territoires ruraux. G. Warrot propose une représentation chorématique pour traduire les dires d'acteurs et identifier les logiques sous-jacentes. F. Letissier fait dessiner à un groupe d'habitants du centre-ville de St Denis leurs pratiques urbaines pour en mieux connaître les contours et susciter une réflexion sur l'adéquation de leurs représentations d'usagers et de l'iconographie technique d'urbanisme. A. Nembrini et F. Joerin exposent une méthode d'identification concertée d'indicateurs spatiaux et une production concertée d'informations pour procéder à un diagnostic de quartier qui combine les ressources du vécu des habitants et des systèmes d'information territoriale.

La troisième série de contributions présentent des démarches élaborées en espace rural, où l'accent est mis sur les étapes de conception d'un projet, mais qui reposent sur des points de vue différents. P. D'Aquino met les acteurs en situation de s'entendre sur une représentation graphique, de façon la plus indépendante possible de l'expert technicien, en proposant jeux de rôles et simulation informatique. F. Clément accompagne en praticien la production cartographique d'élus d'intercommunalités, avec des outils simples de dessin. V. Angeon et S. Lardon analysent une séquence de jeu d'expression et de construction d'une vision partagée, à partir d'un diagnostic de territoire.

Le dernier ensemble montre comment l'iconographie peut être utilisée pour servir avant tout un projet de communication et de prise de pouvoir sur un territoire. M.C. Fourny et A. Sgard suivent l'argumentation cartographique de la naissance et la reconnaissance d'une ville nouvelle, l'île d'Abeau. J. Ch. Clanet met en scène la dimension emblématique et politique de la cartographie dans la représentation des ressources en eau à la faveur de la mise en place d'un plan national d'aménagements hydrauliques au Tchad. Enfin, F. Giraut, en ayant recours à une iconographie abondante et variée, expose les images par lesquelles se disent les projets et contre-projets de la ségrégation résidentielle de l'Afrique du sud de l'après-apartheid.

Neuf enjeux de l'iconographie de projet et de prospective de territoire

Bernard Debarbieux

Aujourd'hui les projets de territoire sont pleins d'images. Il ne faut pas s'en plaindre : l'iconographie est une puissante ressource d'expression ; l'éventail très large des modalités de représentation qui sont les siennes constitue une aubaine pour tous ceux qui veulent donner à voir, préfigurer ou simplement penser ensemble un territoire. Toutefois, à y regarder de près, on acquiert vite le sentiment que le recours à l'image dans la conception et la présentation du projet s'opère dans une certaine improvisation. Pour être plus précis, il semble que dans ce domaine les formes les plus sophistiquées côtoient les contenus les plus implicites et les démarches les plus frustrées. Dans l'ensemble, l'iconographie est bien le parent pauvre de la réflexion sur le projet et la prospective de territoire, à son impensé le plus manifeste.

Le texte présent n'a certainement pas l'ambition, et encore moins la vanité, de vouloir expliciter l'implicite, ni de théoriser l'empirisme dominant. En introduisant cet ouvrage et en cadrant le contenu, il vise seulement à identifier neuf enjeux majeurs du recours aux images dans le projet et la prospective de territoire. Plus précisément encore, il propose de tracer quelques pistes de réflexion sur la recherche d'une nécessaire adéquation entre les images et les projets qu'elles illustrent, entre les images et les dispositifs de construction de projets qu'elles accompagnent. L'exposé de chacun de ces enjeux permettra ainsi d'introduire les textes nombreux et variés qui composent cet ouvrage.

Enjeu 1: Tenter de maîtriser le flot : L'image comme ressource, l'image comme problème.

La multiplication des images dans la construction de projets et de prospective de territoire illustre à sa manière, le goût croissant de notre société pour ce type de langage. En ce sens, le recours à l'image tend à devenir une norme, à défaut d'être véritablement « naturel ». Doit-on assister sidéré et satisfait à ce déluge d'images ? Une réponse positive résonne comme un aveu de défaite. Une réponse négative ressemble à un acte de résistance à un ennemi que l'on ne saurait identifier. Ni positive et iconodole, ni négative et iconoclaste, une attitude critique et constructive serait sans doute réflexive : que faisons-nous quand nous manipulons des images de territoire ? Quels sont nos objectifs et comment tentons nous de les atteindre ?

L'iconographie est devenue omniprésente dans les processus de conception, de conduite et de communication d'un projet et d'un exercice de prospective de territoire. Cette montée en puissance tient sans doute à plusieurs évolutions différentes mais convergentes : éventail croissant de techniques et de langages disponibles, réduction du coût de reproduction des représentations graphiques, part croissant de l'image dans les médias, etc. Ces diverses évolutions s'inscrivent dans le temps long et ont toutes les raisons de conforter à l'avenir le rôle des images dans ce type d'exercice.

Le plus remarquable dans cette montée en puissance n'est pas tant son ampleur que le relatif empirisme qui accompagne son utilisation. En effet, autant la définition d'un projet de territoire peut mobiliser les énergies et susciter des polémiques, autant l'iconographie qui est mobilisée, aussi pléthorique fut-elle, ne suscite généralement pas la vigilance des concepteurs. Inversement, elle focalise souvent l'attention de ceux qui, en aval de la conception, évaluent le projet. Et à ce stade, elle devient parfois la prise sur laquelle s'accroche la critique. Dès lors, l'iconographie se trouve souvent contenue dans un rôle ambigu : omniprésente mais souvent anodine dans la conception, polarisante et souvent catalysante dans la consultation.

Retenons de ce paradoxe que l'usage de l'image dans le projet et la prospective de territoire a tout à gagner à adopter une posture analytique et critique : devant le flot d'images auquel nous sommes soumis, le plus important n'est peut-être pas de limiter le débit ; il est sans doute de clairement identifier les objectifs visés et l'imagerie qui satisfait le mieux à ses objectifs.

Enjeu 2 : différencier les besoins d'iconographie

L'iconographie répond à des besoins très divers : visualisation, intelligibilité, communication, projection temporelle, etc. Une claire différenciation de ces besoins, théorique ou contextuelle, est une condition préalable pour un usage raisonné et ciblé des représentations graphiques.

Reprenons alors l'écheveau des questions posées par le recours à l'iconographie en tirant un autre fil. Non plus en nous étonnant de l'abondance des images, de la fascination et de la crainte qu'elles éveillent ; mais en distinguant les besoins qu'elles semblent satisfaire. Par cette clarification, on peut espérer disposer d'une méthode capable d'ajuster l'iconographie aux attentes qu'elle est censée satisfaire.

Si le recours à l'iconographie semble naturel, c'est sans doute que la spécificité et la singularité de sa contribution répond particulièrement bien à plusieurs types de besoins⁶. On proposera ici une liste élémentaire de ces besoins qui, sans chercher l'exhaustivité, s'efforce d'en souligner la diversité et de guider la suite de ce texte :

- Besoin d'englober par la vision l'ensemble d'un espace qui déborde largement du champ de vision naturel et quotidien des usagers de cette représentation : La visualisation par une représentation graphique, donc spatialisée, d'une entité elle-même spatiale nécessite alors le recours à la réduction d'échelle du référent et le recours à un support matériel - une page de papier, un écran d'ordinateur, un écran de projection – dont les dimensions coïncident avec la motricité et le champ de vision moyen d'un usager. A cela s'ajoute le désir de disposer de représentations matérielles en tous temps et en tous lieux, en présence ou en absence de ce qu'elles représentent. De ce point de vue, l'iconographie répond à un double besoin de **visualisation** : visualisation de ce qui par nature est généralement inaccessible aux sens, visualisation de ce qui n'est pas nécessairement présent au moment de son évocation.
- Besoin de construire une représentation cadrée et simplifiée du territoire : la simplification inhérente à l'exercice de représentation graphique est imposée par la réduction d'échelle ; mais elle est également souhaitée afin de faire ressortir les éléments de diagnostic ou de projection utiles à l'exercice. Toute représentation iconographique résulte donc d'un travail de sélection, de hiérarchisation et de codage qui fait de la représentation un objet spatial et visuel en soi. On verra là l'expression du besoin de produire une **intelligibilité** du territoire représenté.
- Besoin de communiquer sur ou autour d'une configuration intelligible : L'exercice de représentation graphique est rarement solitaire et cherche rarement à répondre à des besoins individuels. Il vise souvent à communiquer une conception ou une interprétation du territoire, parfois dans le souci de la faire partager. Il vise parfois à construire ensemble cette conception ou cette interprétation. On dira ici que l'image satisfait un besoin de **communication** quand divers protagonistes passent par cet artefact visuel, pour échanger de l'information et de la signification.

⁶ Sur l'éventail des fonctions assumées par la cartographie et, plus généralement, de l'iconographie territoriale, on se reportera par exemple à Wood, 1992, et à un précédent ouvrage du groupe 7 de prospective de la DATAR qui a défriché cette question : Debarbieux et Vanier, 2002

- Besoin d'illustrer par la visualisation une situation révolue ou imaginée : La représentation graphique est une modalité privilégiée pour permettre une confrontation, in situ ou par la pensée, entre un état passé (photographie ancienne, reconstitution) ou imaginable dans le futur (simulation, scénario cartographique, etc.). Convenons alors que l'image satisfait assez bien ce besoin de **projection temporelle**.

Par conséquent, si les ressources de l'iconographie territoriale ne sont pas indispensables à un exercice de projet et de prospective – les exceptions en attestent – elles sont, dans un très grande majorité des cas, exploitées en raison de leur capacité à satisfaire un ensemble très hétérogène de besoins cognitifs (la visualisation, l'intelligibilité, la projection temporelle), institutionnels et sociaux (la communication). Pour cette raison, la production iconographique complète utilement dans ce type d'exercice ces autres modalités d'énonciation que sont la production de récits - ceux du marketing, ceux de la patrimonialisation, ceux de la justification de l'action, etc – et la pratique physique des lieux concernés.

Enjeu 3 : souligner le caractère politique de l'iconographie de projet et de prospective

La conception d'un projet de territoire tout comme l'exercice de prospective territoriale sont des opérations éminemment politiques. Politiques parce que la plupart du temps, elles impliquent fortement les collectivités territoriales et leurs élus qui mettent dans la balance leur légitimité institutionnelle et démocratique. Politiques aussi parce que ces opérations forcent à réfléchir sur les notions d'espace public, de bien commun, autrement dit sur ce qui fonde l'unité politique dans sa relation aux ressources et au territoire. La mobilisation de l'iconographie dans le cours de telles opérations est donc une étape sensible. Elle l'est d'autant plus que nous nous situons à un moment historique à la faveur duquel la production graphique, notamment cartographique, qui fut longtemps l'apanage de la puissance publique, est désormais le fait de très nombreux acteurs, protagonistes potentiels de conflits territoriaux.

Parmi les divers besoins que l'image est censée satisfaire, notre parti-pris ici, tout comme dans l'ensemble du programme de prospective dans lequel s'inscrit cet ouvrage, consiste à privilégier la dimension politique de l'iconographie territoriale. Nous signifions par cette expression que les institutions politiques, dont on sait qu'elles reposent largement sur le principe de la représentation d'un électorat identifié par une circonscription, ont des usages propres de l'iconographie territoriale, usages relatifs à l'exercice et à la pérennité de leur fonction : connaissance des aires sur lesquelles s'exercent leurs compétences, mise en œuvre de l'action publique, communication politique à destination des électeurs, refondation permanente des identités locales, etc.

La mise en image du territoire dans un processus de projet ou de prospective relève donc à la fois d'une nécessité pratique (préparer et orienter l'action) et symbolique (organiser le champ social de l'action). Dans cette perspective, on s'interrogera ici sur la place et le rôle des images dans les dispositifs de production du projet et de la prospective de territoire.

On distinguera ici trois façons de penser la conception et la communication ou de combiner les deux :

- Une **conception institutionnelle** qui reconnaît aux institutions politiques la compétence et la légitimité pour construire le projet et la prospective, quitte à faire appel à des savoir-faire techniques et experts pour conduire ces opérations à bien. Une fois conçue, la prospective peut guider l'action de ces mêmes institutions – on parle alors de prospective stratégique. Une fois conçu, le projet peut être mis à exécution par

elles. La présentation à d'autres des fruits de ce travail n'est pas une étape nécessaire de ce processus. Mais elle est souvent recherchée pour faire adhérer habitants et acteurs au produit obtenu. Dans ce cas, on parlera de communication institutionnelle.

- Une **conception institutionnelle**, comparable à la précédente, mais qui subordonne a posteriori sa démarche à la validation du travail réalisé par des protagonistes qui n'y ont pas été associés. Il s'agit par exemple des habitants d'un quartier pour lequel différentes options d'aménagement de l'espace public sont imaginées. Ce type de conception institutionnelle est alors assorti d'une phase de **consultation**, censée aider les décideurs à arrêter un choix définitif.
- Une **conception participative** qui implique de nombreux partenaires très amont dans la démarche avec le souci affiché d'incorporer leurs représentations, leurs valeurs voire leurs stratégies à la définition de l'exercice. Dans ce cas de figure, la communication (échange d'informations, mise en forme de représentations à visée pratique, etc.) accompagne l'ensemble du processus de conception.

Cette typologie des formes de la conception et de la communication du projet permet de souligner les ressources spécifiques de tel ou tel type d'iconographie. En effet, on peut aisément associer chacune des démarches distinguées avec des formes iconographiques privilégiées, quitte à prendre le risque de les caricaturer dans un premier temps.

- la **conception institutionnelle** mobilise principalement des documents techniques, voire scientifiques, susceptibles de guider la formulation d'un diagnostic territorial, de scénarios d'évolution ou d'un projet de territoire. Quand elle met en présence des politiques d'un côté, des experts, des professionnels de l'aménagement et de la prospective de l'autre, elle mobilise aussi volontiers des images qui aident les élus à visualiser ce que les seconds diagnostiquent (experts) ou proposent (urbanistes et autres maîtres d'œuvre potentiels).
- Quand cette démarche de conception institutionnelle requiert, du point de vue de ceux qui l'initient, une adhésion collective, elle passe par une phase de **communication institutionnelle** durant laquelle l'image du projet de territoire ou d'un scénario souhaitable est largement diffusée. Dans ces conditions, on attend de cette image qu'elle emporte l'adhésion collective et qu'elle soit adoptée parmi les représentations de ceux auxquels on l'adresse. Pour ce faire, la production de l'image peut être confiée à des responsables ou des professionnels de la communication qui ont parfois recours aux savoir-faire de la publicité, de l'art graphique, de la communication politique, voire de la propagande.
- La démarche de **consultation** s'apparente à la précédente à ceci près qu'on attend (au moins en théorie) des images produites qu'elles suscitent des réactions et qu'elles conduisent à l'adoption in fine d'une image consensuelle ou de compromis. Le plus souvent, la communication porte sur plusieurs images qui illustrent des alternatives. La façon de traiter chacune de ces alternatives par l'image révèle souvent le degré de liberté que le processus de conception octroie à cette consultation ; elles peuvent être rigoureusement équivalentes, si on attend de la consultation qu'elle traite à égalité de toutes les options envisagées ; mais elles peuvent aussi présenter des formes délibérément contrastées de façon à orienter le débat : le recours à des images repoussoirs (comme « le scénario d'inacceptable » de la DATAR en 1969 (Glatron, Bailly, Musso, 2001) ou encore, quoique dans une moindre mesure, le scénario du « centralisme renouvelé » en 2002 (DATAR, 2002) cherche explicitement à discréditer une option pour promouvoir une ou plusieurs alternatives, mises en valeur par des images plus attractives.

- Le type de **conception** et de **communication** qui reposent sur une forte **participation** peut conduire les divers protagonistes du processus à recourir à des images et des techniques de production d'images très variées : images permettant d'exposer les visions et les options de chacun (des cartes « mentales » par exemple), images permettant de circonscrire les enjeux partagés (des croquis collectifs par exemple), images synthétisant le produit de la démarche collective (une carte ou un schéma par exemple). Pour plusieurs des types d'images évoqués ici, cette démarche requiert a priori des techniques très interactives de production.

En fait, cette présentation succincte de l'éventail des options disponibles rend très imparfaitement compte de la complexité de chacun de ces processus et des multiples combinaisons que l'on observe dans la réalité. Il est fréquent que dans un seul et même processus de projet de territoire, on juxtapose ou on enchaîne dans le temps ces différentes façons d'utiliser l'image en montant des dispositifs complémentaires : par exemple, diagnostic graphique commandé à des experts, présentation de ce diagnostic en conseil restreint, scènes participatives montées avec des partenaires, consultation organisée sur quelques alternatives, publicisation du produit final, etc. Et la gamme des images mobilisées s'en trouve élargie.

Par ailleurs, il peut arriver (et il semble bien qu'il arrive de plus en plus souvent) qu'une image mise au service de la communication institutionnelle d'un projet soit contestée par des opposants proposant alors une autre image pour un autre projet⁷. La conception institutionnelle se voit ainsi parfois sommée d'insérer une phase de consultation qui n'avait pas été prévue au départ.

Toutefois, bien que le recours aux images soit généralement beaucoup plus complexe que la typologie proposée plus haut, il n'en est pas moins vrai que les différents types de représentations graphiques ne répondent pas de façon équivalente aux dispositifs de conception et aux objectifs de communication recherchés.

Enjeu 4 : gérer dans ses implications sociales la distance entre la réalité territoriale et sa représentation graphique

Les représentations graphiques sont le produit d'un écart négocié avec la réalité à laquelle elles réfèrent. La maîtrise des façons de construire et de rendre compte de cet écart est une compétence qui est très inégalement distribuée dans la société. Un des enjeux du recours à l'iconographie dans le processus de projet et de prospective de territoire est d'identifier la capacité des partenaires que l'on veut associer à maîtriser par la lecture, voire par la production, les formes graphiques adoptées. Pour y parvenir, il est souhaitable d'analyser le rapport qui existe entre les formes graphiques disponibles et les expériences et les cultures visuelles de ces partenaires. Cette perspective conduit à relativiser le primat de la carte, et permet de rendre compte de l'essor simultané des représentations véristes et symboliques.

Si, dans le processus de conception et de communication du projet de territoire, on investit un document graphique d'un message que l'on cherche à transmettre ou d'une représentation que l'on cherche à faire partager, ce document doit être conçu en fonction des processus cognitifs

⁷ Ce type de situation, de plus en plus fréquente semble-t-il, montre bien que la production cartographique est en train d'échapper au monopole historique que les institutions d'Etat s'étaient octroyées dans ce domaine. Dans ses travaux consacrés à la déconstruction de la carte conçue comme une « technologie du pouvoir », B. Harley pouvait encore écrire que « les cartes sont principalement un langage de pouvoir et non de contestation ». Il semble que cette affirmation soit de moins en moins adaptée à la situation présente.

qui sont à l'œuvre chez ses usagers et de la distribution sociale des compétences de construction et de lecture. Pour éclairer cet enjeu, il convient de s'arrêter un instant sur les façons de construire la distance entre une représentation graphique et son territoire-référent, et sur les expériences sensibles et cognitives de lecture de ces représentations.

Les formes iconographiques diffèrent fortement les unes des autres dans leur façon de représenter. Leur variété - cartes, plans, dessins, croquis, schéma, modèles spatiaux, photographies, images numériques de simulation, logos⁸ - tient notamment à la diversité des points de vue adoptés et au degré d'analogie avec leur référent qu'elles cherchent à atteindre :

- Une technique de représentation graphique adopte toujours un point de vue : la carte, le plan, le croquis géographique, le système d'information géographique, la photographie aérienne, l'orthophotoplan adoptent un point de vue surplombant, que l'on dit généralement « zénithal » ; alors que la photographie au sol, le dessin ou la peinture « sur le motif » adoptent un point de vue terrestre. Enfin, certaines représentations ne correspondent à aucun point de vue sensible : c'est le cas des représentations topologiques des réseaux.
- Une technique de représentation graphique se singularise par le degré d'analogie qu'on lui reconnaît avec l'apparence du territoire-référent appréhendé sous un certain point de vue : cette analogie est maximale quand la représentation s'efforce de reproduire avec la plus grande fidélité la morphologie du territoire ou du paysage, comme dans le cas de la photographie, mais aussi dans celui de la cartographie des trames urbaines à grande échelle; elle est minimale quand la représentation s'éloigne de cette morphologie de référence, comme c'est le cas des croquis qui combinent des systèmes de symboles arbitraires, par exemple, des disques et des carrés pour les villes.

On comprend dès lors que les représentations graphiques se prêtent d'autant plus facilement à la lecture qu'elles adoptent un point de vue banal, proche de l'expérience quotidienne, et qu'elles sont très fortement analogiques, facilitant ainsi la reconnaissance du territoire ou du paysage représenté.

Toutefois, la facilité de lecture de l'iconographie ne tient pas seulement à la nature de l'image elle-même ni à sa capacité à s'approcher de l'expérience sensible familière à son usager. Elle tient aussi à la maîtrise du système symbolique correspondant. L'acquisition de cette maîtrise peut résulter d'un apprentissage formel, mais dépend aussi des usages sociaux qui sont fait de chacun de ces systèmes. Ainsi, un système complexe, comme la cartographie « routière », peut être assez largement maîtrisé si l'usage de ses produits s'est fortement diffusé, comme c'est aujourd'hui le cas dans les sociétés occidentales (Wood, 1992). Pour ce dernier exemple, il en résulte que la carte, comme point de vue sur un espace, est de moins en moins assimilable à un dispositif de représentation savante ; mais que, compte tenu de la sophistication des formes de sa production, il existe un fort différentiel de compétences entre les concepteurs d'une part et les lecteurs d'autre part, et cela malgré la très large diffusion des logiciels de cartographie automatique et des SIG.

A l'inverse, les techniques de croquis et de schématisation sont à la portée de tous du moment qu'on ne vise pas nécessairement dans leur production un objectif de formalisation de portée scientifique. De très nombreuses expériences (voir Létissier dans cet ouvrage) montrent que la plupart des individus savent et acceptent de dessiner des représentations très schématiques d'un espace donné, et cela à partir de leurs souvenirs et de leur expérience des lieux comme dans les cartes dites « mentales » ou « cognitives » (Cauvin C., 2001 ; Vignaux G., 1988 ; Walther P., 2000). La compétence graphique est d'autant plus aisée à mobiliser que

⁸ On trouvera une présentation et un classement analytique beaucoup plus fin que celui-ci dans (Chiappero, 2003)

le dessinateur se sent libre de s'émanciper de la contrainte de la précision géométrique, caractéristique principale de la carte quand elle souscrit à une stricte analogie avec son référent.

En résumé, la distribution sociale des compétences graphiques tient à trois facteurs : la proximité entre une représentation et une expérience visuelle quotidienne, la familiarité avec un mode conventionnel de représentation, et la maîtrise d'une technique de production. Ces compétences sont inégalement distribuées, d'autant moins partagées que l'on va du premier au troisième de ces facteurs et que l'on adopte des techniques de production sophistiquées.

Cette distribution sociale des compétences graphiques et visuelles, combinée au besoin croissant de consultation ou de participation, explique largement le succès symétrique de ces deux formes de représentation graphique pourtant très éloignées sur le plan conceptuel que sont d'une part les restitutions véristes (photographie, simulation 3D, etc.), d'autre part les schématisations grossières (de type cartes « mentales » ou croquis). Les premières tirent avantage du caractère très analogique, très « naturel » donc, des images produites, de l'illusion de représentation « transparente » qu'elles génèrent, en se différenciant en fonction du caractère très accessible, comme dans le cas de la photographie (voir le texte de Lelli dans cet ouvrage), ou très sophistiqué, comme dans le cas des simulations en trois dimensions (voir le texte de Chardonnel et al. dans cet ouvrage) des conditions de production de ces images. A l'opposé, les secondes tirent avantage de leur capacité à impliquer un très grand nombre de producteurs en raison de leur faible degré de technicité et de leur capacité à exploiter des systèmes symboliques largement partagés (voir le texte de Clément et al. dans cet ouvrage).

Cette distribution sociale des compétences graphiques explique aussi le déclin relatif de la représentation cartographique : si cette dernière reste un outil privilégié pour les services techniques et des experts, la carte voit de plus en plus sa contribution concurrencée ou complétée par d'autres modes de production et de visualisation plus confortables pour ceux qui ne maîtrisent pas totalement son langage ou ses techniques de production. Elle explique enfin le récent succès des logiciels permettant de combiner les performances de la cartographie topographique et thématique et de la visualisation en trois dimensions (de type *Geoshow* ou *Mapinfo*), cette dernière forme de visualisation facilitant la lecture de l'information usuellement représentée sous forme cartographique.

Enjeu 5 : que faire des spécialistes et des experts ?

Les démarches de projet et de prospective de territoire font souvent appel à une information et à une iconographie parfois mal maîtrisée par les commanditaires et les usagers. Ces processus ont donc volontiers recours à des « experts » ou des « spécialistes ». Quel statut donner à ce type d'informations et à ces représentations expertes ainsi qu'à ceux qui les produisent ? La réponse dépend largement de l'option politique retenue en matière de conception et de communication. Mais dans tous les cas de figure, elle invite ces partenaires à préciser le rôle qui leur revient et à faire connaître au plus grand nombre les conditions de production de toute représentation. En effet, experts et spécialistes sont porteurs de compétences que seul le type de processus adopté peut véritablement spécifier.

Reformulons un des constats simples auquel nous avait conduit la partie précédente : le recours à un mode de représentation graphique induit donc un différentiel social plus ou moins marqué. Quand ce dernier est important, il désigne des « spécialistes » susceptibles d'acquiescer un statut singulier dans la démarche de projet et de prospective. Ce constat vaut a fortiori si l'on pointe, au-delà des compétences graphiques, la connaissance scientifique et la compréhension rationnelle des processus territoriaux. En effet, le corps de connaissances

constitué par les sciences sociales et de l'environnement dans ce domaine reste souvent confiné aux milieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et des métiers du territoire. Cet état de fait peut être source de difficultés diverses : celui qui manipule la carte peut se prévaloir d'une autorité ou d'une capacité à dire la vérité, posture qui semble de plus en plus difficile à tenir dans les réunions publiques et les processus participatifs ; la carte produite par le spécialiste peut être repoussée parce qu'elle suggère une interprétation sur laquelle un consensus n'a pas été obtenu ; Le risque est plus important encore avec des représentations qui supposent une maîtrise technique (dans le cas des technologies numériques de l'information géographique par exemple, les TIG) et scientifique (dans le cas des modèles de simulation de dynamiques territoriales notamment⁹) supérieures à celles exigées par la cartographie.

Mais de fait ce risque est très relatif à un contexte d'utilisation donné : il est plus faible quand le projet se dessine dans un service d'urbanisme pour les seuls besoins de ce service ; il est plus fort quand le projet est présenté dans une « arène » participative ; il est très grand quand, sous couvert d'interactivité proclamée, certains dispositifs techniques (de type TIG) font croire que l'utilisateur non-expert joue avec les informations et reconfigure un territoire donné, alors que de fait il est guidé, sans le savoir, par un algorithme qui restreint considérablement l'éventail de ses choix.

Par ailleurs, si une démarche participative peut encourager le recours à des modes de visualisation dont les compétences sont socialement partagées (schématisation, symbolisation, photographie, etc.), elle peut aussi admettre la carte ou les TIG (voir les textes de S. Roche et d'A. Nembrini dans cet ouvrage), voire les modèles de simulation (voir le texte de P. D'Aquino dans cet ouvrage) pour un peu que les règles de la représentation soient énoncées et discutées et que le statut des spécialistes dans le processus soit clairement circonscrit. Dans cette perspective, certains auteurs comme P. D'Aquino parlent d'« accompagnement » pour mieux qualifier le rôle que les spécialistes de certaines technologies peuvent adopter pour les mettre au service d'une démarche participative.

Par conséquent, il apparaît qu'une modalité de conception du projet ou d'une prospective de territoire ne légitime, ni n'invalide, une technique et un outillage graphique particulier sur le seul critère de la distribution sociale des compétences de production qui lui sont relatives. Dans ce domaine, ce sont les conditions d'usage public de cette technique ou de cet outillage qui sont déterminants : si la communication institutionnelle peut privilégier le recours à des professionnels de la conception graphique pour faire passer son message, si la conception institutionnelle peut chercher auprès de l'expert une ressource pour construire une intelligibilité du territoire concerné, une démarche participative devra plutôt pour atteindre ses objectifs, subordonner le travail des spécialistes à la demande sociale de visualisation du territoire. Experts et spécialistes sont porteurs de compétences que seul le type de processus adopté peut véritablement spécifier.

Enjeu 6 : agencer l'image, sur le fond et sur la forme, selon les besoins

La production d'une représentation graphique, quand elle n'explicite pas le choix de son cadre, de sa métrique et de ses contenus, tend à naturaliser les objets et les distances qu'elle représente. Ce raccourci présente un avantage indéniable quand la représentation est mise au service d'une communication institutionnelle. Mais il représente un handicap dans une démarche qui se veut participative. Pour cette dernière, il faudrait toujours privilégier une attitude très réflexive et pouvoir se poser les questions suivantes : de quel cadre

⁹ voir par exemple C. Czekaj et Tannier C., 2002.

géographique avons-nous besoin ? Quelles sont les types de mesures qu'il importe de prendre en compte dans le projet à construire ? Quels sont les objets dont nous avons besoin pour représenter le territoire dont nous dessinons le projet ? Quelles sont les implications de la représentation d'un phénomène sur la compréhension des autres ou de l'ensemble du territoire ?

Les enjeux précédemment identifiées mettaient l'accent sur les objectifs et les conditions de la production graphique, ainsi que sur les types de représentation disponibles. A ce stade de l'analyse, il sera plutôt question de la composition de la représentation elle-même, de sa structure et de son contenu notamment. Dans ce domaine aussi, un ensemble de choix décisifs sont réalisés qui ont des effets parfois sous-estimés. Ces choix portent notamment sur le cadre de la représentation, sa métrique et ses objets.

Toute représentation graphique a **un cadre** qui circonscrit ce sur quoi elle porte et, au-delà, l'espace sur lequel porte le travail de projet ou de prospective. Dans la plupart des cas, le cadre est fixé à l'avance : c'est le périmètre (une commune, un pays, une agglomération, un territoire national), convenu dans une phase antérieure du processus, pour lequel l'exercice est conçu. Il s'impose de lui-même, ou plus précisément, il est imposé par le cadre institutionnel du processus. Mais il arrive que ce cadre soit contesté ou incertain.

Le mouvement « biorégionaliste » aux Etats-Unis constitue une illustration intéressante de cette contestation des cadres de la représentation : ce mouvement, né dans les années 1980, s'est efforcé de promouvoir des périmètres de réflexion sur l'aménagement du territoire et la gestion de l'environnement qui soient indépendants des maillages administratifs et politiques, et proches des entités écologiques. Cette démarche participe d'une recherche d'une « nouvelle territorialité » qui se veut plus proche des lois écologiques que des règles sociales et institutionnelles. Très tôt, la production de croquis et de cartes est apparue comme un enjeu décisif, autant pour se doter des instruments nécessaires pour l'action que pour créer de nouveaux emblèmes territoriaux auxquels se rattacher. Dans ce cas de figure, l'alternative territoriale se manifeste d'abord et avant tout par l'adoption d'un cadre de représentation délibérément décalé par rapport aux cadres usuels de la cartographie administrative des Etats-Unis¹⁰.

Dans d'autres cas de figure, le cadre est incertain et reste à fixer : quand les périmètres des pays ou des parcs régionaux ne sont pas arrêtés, le champ de la représentation graphique doit pouvoir permettre de tester tous les périmètres possibles. Dès lors, les caractéristiques des SIG et des modèles numériques offrent des ressources singulières : ils rendent possibles la simulation de périmétrages très divers en testant de multiples combinaisons d'informations.

Toute représentation planaire privilégie **une métrique**, c'est à dire un mode de mesure et de traitement graphique de la distance : ainsi la plupart des cartes adoptent une métrique topographique qui reproduit à l'échelle les distances et les surfaces mesurées à la surface de la terre. Mais il est possible de recourir à d'autres métriques : celles qui privilégient la connexion sur des réseaux et l'accessibilité, la population recensée par unité statistique, la proximité ou la distance culturelle qu'une communauté éprouve à l'égard de ses voisins ou de lointains partenaires, etc. Le choix de la métrique est donc un enjeu de représentation majeur parce qu'il hiérarchise les enjeux territoriaux ; une représentation topographique et une

¹⁰ On trouvera de nombreuses illustrations dans D. Aberley, 1993. A ce propos, il est révélateur de constater que la plupart des cartes produites reprennent à leur compte les conventions cartographiques en usage dans la cartographie administrative (mise en exergue des périmètres, importance attachée à la dénomination des nouveaux « territoires » institués, etc.) comme si cette façon relativement conformiste de procéder mettait en exergue leur volonté de proposer une alternative à peine décalée par rapport au modèle contesté.

représentation topologique attribuent une place à des espaces de faible accessibilité, comme les plateaux du Limousin, très différente : centrale quand les principales voies de communication effleurent le territoire, périphérique quand une représentation topologique focalise son attention sur les réseaux d'infrastructures. Par ailleurs, l'importance des phénomènes urbains est généralement minimisée par les cartes topographiques puisqu'ils sont ramenés à la stricte proportion de leur étendue spatiale. Un objectif du travail graphique propre au projet ou à la prospective peut être de conférer à ces villes une surface plus importante, proportionnelle à la population ou à leur activité économique par exemple, pour mieux prendre en compte leur poids régional.

Enfin, toute représentation graphique est constituée d'**une collection d'objets**. Leur identification, leur sélection et leur symbolisation sont des moments essentiels de la représentation et de la construction du message de la représentation. Le constat semble aller de soi pour les représentations très schématiques (les croquis par exemple) et les cartes à petite échelle où la sélection de l'information représentée est très forte. Mais il vaut de fait pour tout type de représentation et permet, le cas échéant de prendre conscience de la capacité d'une image à contenir une argumentation implicite. Prenons deux exemples pour illustrer ce point :

- une carte des réseaux de routes d'importance nationale ou internationale couvrant la France et l'Espagne suggère implicitement qu'il existe des lacunes à hauteur des Pyrénées en raison de la moindre densité des réseaux qu'on y rencontre ; on suggère ainsi, sans le démontrer, le bien-fondé d'une voie supplémentaire, en vallée d'Aspe par exemple. Ce type de déduction résulte de l'argumentation implicite contenue dans la carte et se fonde sur l'idée inconsciente qu'un bon réseau est un réseau de densité constante. On imagine bien que ce genre de représentation puisse aisément être mis au service de la promotion d'un projet sur un mode qui relève plus de la propagande que de l'explicitation des enjeux.
- le second exemple porte sur les représentations - cartes, simulation en 3D ou croquis peu importe - qui accordent une place importante aux objets naturels (par exemple les bassins-versants des biorégionalistes) ou aux formes de relief. Quelque soient les autres contenus de la représentation produite et l'objectif visé par ailleurs, sa consultation sera guidée par la recherche d'une mise en relation entre ce ou ces objets naturels et le projet de territoire à construire. Le constat de la coïncidence ou au contraire du décalage entre les territoires promus et les entités distinguées dans l'environnement oriente la lecture d'ensemble du document et, au-delà, l'évaluation de la pertinence du territoire proposé.

Dans ces deux exemples, la naturalisation des objets géographiques représentés, réseaux ou entités morphologiques, véhicule un argumentaire implicite qui peuvent servir un objectif de communication institutionnel, mais desservir la construction d'une véritable intelligence collective du territoire ou du milieu correspondant. Dans ce second type d'objectif, il faudrait dans l'idéal substituer à cet effet de naturalisation une exigence de réflexivité : identifier en les discutant le cadre géographique, le type de distances et les objets qu'il importe de représenter le territoire dont on construit le projet.

Enjeu 7 : Et l'esthétique dans tout cela ?

L'iconographie territoriale est parfois tentée par un certain esthétisme. Mais cette tentation est parfois ambiguë. Si elle représente un atout pour la communication institutionnelle, elle

risque d'être mise au service d'une tactique de recherche d'adhésion au détriment d'une réflexion critique sur les objets et les phénomènes spatiaux sur lesquels l'attention devrait être portée.

Tous les développements qui précèdent font comme si la qualité esthétique de l'iconographie territoriale ne comptait pas. Et pourtant rares sont ceux qui ne s'y montrent pas sensibles. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il importe moins de formuler un jugement absolu que d'observer dans quelle mesure la qualité esthétique d'un document peut représenter une ressource ou au contraire un handicap.

Quand l'iconographie territoriale vise à faire adhérer à une proposition, on comprend qu'il est souhaitable de jouer sur sa qualité esthétique. Tout comme les architectes et les urbanistes ont appris à proposer des images qui mettent en valeur les propositions dont ils sont porteurs dans l'espoir notamment d'emporter une commande, l'expertise-conseil en matière de projet de territoire et de prospective territoriale, bien que relevant d'un marché moins important, peut recourir aux mêmes procédés. Il en est de même de la communication institutionnelle qui pour faire adhérer un public à un projet (ou à l'inverse pour susciter un rejet d'une alternative qui sert de repoussoir) joue sur la qualité esthétique (ou inesthétique) des images diffusées, souvent en ayant recours à au savoir-faire de graphistes ou de publicitaires. Dans ce cas de figure, la qualité de l'image n'a peut-être pas la capacité à emporter l'adhésion ou le rejet d'une proposition ; mais on peut imaginer qu'elle y contribue.

Dans ce même registre, il ne faut pas négliger non plus l'usage métaphorique de certaines figures. Il consiste à associer, plus souvent implicitement qu'explicitement, une configuration territoriale à une autre figure de façon à transférer sur la première les valeurs de la seconde. Les logos de collectivités territoriales ont abondamment puisé dans cette ressource rhétorique. On retrouve ce type d'artifice dans la communication institutionnelle quand elle cherche à connoter un projet de territoire (voir des exemples dans le texte de Chiappero dans cet ouvrage).

Mais le caractère esthétique et métaphorique de l'iconographie territoriale présente d'indéniables inconvénients. Tout d'abord il peut susciter l'adhésion sur une figure plutôt que sur la configuration territoriale qu'elle représente. C'est là toute l'efficacité de la publicité, dont on peut se demander si elle est adaptée à une conception démocratique du projet de territoires. Mais elle peut aussi instaurer une distance entre concepteurs et usagers comparable à celle qui a été rappelée à propos des techniques de représentation. Une belle figure intimide autant qu'une carte précise et risque de maintenir en retrait le souci de participation de ceux qui s'estiment peu compétents dans ce domaine. Pour cette raison, les démarches participatives ont souvent beaucoup à gagner à adopter des modes de représentation très frustes, mais à même de susciter l'intervention et le libre commentaire des protagonistes.

Dès lors, on perçoit bien toute l'ambiguïté de la tentation esthétisante. Elle est parfois un atout dans la communication d'un projet ; mais elle risque alors d'être mise au service d'une tactique de recherche d'adhésion au détriment d'une réflexion critique sur les objets et les phénomènes spatiaux sur lesquels l'attention devrait être portée.

Enjeu 8 : Les futurs de la représentation

Les représentations ont une très inégale capacité à rendre compte du caractère incertain de l'avenir qu'elles sont sensées mettre en image. Le risque en la matière est de confier à des modes de représentations dotés d'un effet de vérité, la carte par exemple, la représentation de localisations ou de phénomènes hypothétiques.

Comparée au document de diagnostic territorial, l'image de projet et de prospective de territoire s'expose à une difficulté supplémentaire : celle de représenter ce qui sera, avec toute l'incertitude qui caractérise ce futur proche ou lointain. Or cette capacité à suggérer ce qui adviendra peut-être n'est pas équivalente pour les divers modes de représentations.

Regardons ce qu'il en est de la carte par exemple. Une des vertus principales de la carte fortement analogique (celle dont le fond se contraint à la stricte analogie des localisations) est précisément d'autoriser une certaine forme d'anticipation : celle de l'utilisateur qui, la consultant lors d'un déplacement, peut savoir par avance qu'il va rencontrer un carrefour, passer au pied d'une église, traverser une rivière, etc. Ce type de carte crée une attente relative à des événements qui vont advenir à son utilisateur¹¹. Dans ces conditions, représenter sur une carte un projet de territoire qui implique des changements d'affectation des sols par exemple, ou un élément de scénario prospectif souhaitable ou redouté, crée potentiellement une attente comparable. Certes l'anticipation n'est pas de même nature, on en conviendra. Dans le premier cas, elle porte sur une configuration spatiale stable alors que dans le second elle porte sur le devenir de cette configuration. Mais la différence de signification du futur visé n'est pas forcément explicitement présente à l'esprit de l'utilisateur. Dans ces conditions, l'effet de vérité qui fait toute la valeur de la carte utilisée lors d'un déplacement risque de la pénaliser quand elle semble annoncer un futur incertain. Ce risque est délibérément assumé par une carte de projet d'aménagement : elle annonce avec précision la localisation de ce qui a de grandes chances d'advenir pour un peu qu'on se donne les moyens de le faire advenir. Mais il ne l'est généralement pas dans une carte de prospective puisque dans ce cas, il n'y a pas nécessairement organisation et orientation de l'action pour faire advenir ce qu'un scénario préfigure. Ce type de risque a soumis à quelques turbulences certaines images de prospective, souvent parce qu'on leur prêtaient des intentions et des pouvoirs qu'elles n'avaient pas¹². Dès lors, beaucoup de documents récents font preuve de prudence dans ce domaine, quitte à délaissier la carte comme outil de représentation¹³.

Dans ces conditions, la prospective territoriale, quand elle se conçoit comme un dispositif participatif de réflexion sur les valeurs communes attribuées à un territoire, a peut-être moins besoin de cartes que de symboles, de photographies, d'images fédératrices, ou encore d'emblèmes. En effet, c'est sans doute davantage à l'aide de ce genre d'iconographie qu'un collectif peut représenter ce qui fait sa singularité et la singularité de son inscription territoriale.

Enjeu 9 : Le singulier et le générique

Le projet et la prospective de territoire impliquent deux types de connaissances incommensurables : d'un côté, des connaissances singulières, celles nées de l'expérience des lieux, celles des habitants notamment ; de l'autre, des connaissances génériques, celles nées de la confrontation de situations comparables, celles des experts notamment. La représentation graphique de ce territoire doit-elle prendre en charge le caractère incommensurable de ces connaissances et, dans l'affirmative, comment peut-elle le faire ?

Le projet de territoire et l'exercice de prospective territoriale impliquent toujours des acteurs très diversement impliqués dans le territoire concerné. Il associe toujours des élus, parfois des

¹¹ Christian Jacob voit dans cette aptitude de la carte son principal critère de validité (Jacob, 1992)

¹² Cette situation est advenue à plusieurs reprises pour les cartes dessinées pour la Datar (Témoignage privé d'Anne Bailly, AEBK)

¹³ Comme pour la rédaction du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) qui ne contient aucune carte de projet ou de prospective (voir Ulled, 2002).

habitants qui en ont un vécu très personnel et qui le chargent volontiers d'une dimension identitaire. Ces habitants attendent parfois de l'iconographie adoptée qu'elle souligne la singularité de leur territoire face aux craintes d'uniformisation que l'on associe parfois à la mondialisation. Mais souvent ce processus associe aussi des experts, des spécialistes et des techniciens extérieurs à ce même territoire. Une des questions que l'on peut se poser quand il s'agit de mettre ce territoire en images est celle du caractère générique ou singulier de sa représentation : les logos de collectivités territoriales, parfois lourdement chargés de symboles cartographiques (notamment quand ils évoquent la forme du territoire) ou géographiques (quand ils empruntent des éléments à certains lieux emblématiques) cultivent par principe une singularité¹⁴. A l'inverse, les systèmes hautement techniques comme les TIG ou les logiciels de cartographie automatique ont généralement recours à un système de codage de l'information extrêmement normalisé, précisément afin de pouvoir être adoptés dans des contextes territoriaux très différents. A tel point qu'ils sont très démunis pour représenter des phénomènes que les sociologues qualifient d'idiosyncratiques comme l'identité collective, les formes contextuelles d'interaction sociale, etc.

Comment dans ces conditions représenter graphiquement un lieu qui se pense à la fois comme singulier et comme une occurrence particulière de phénomènes généraux localisés ?

Une analyse sommaire des pratiques actuellement adoptées montre qu'elles ont recours, explicitement ou implicitement, à trois types de solutions : celles de la représentation vériste, celle du bricolage ingénieux et celle de la traduction iconographique.

- Les représentations véristes désignent ici celles qui adoptent un point de vue « naturel » (de type paysager) et qui recherchent une très forte analogie entre l'image et son référent (photographie, simulation 3D, etc.) ou encore, pour le dire autrement et de façon à peine exagérée, l'expérience visuelle de la représentation et celle du territoire correspondant. Elles permettent une très forte reconnaissance des lieux et des environnements et facilitent l'identification. Ainsi, certaines collectivités territoriales, à l'image de Rennes pour la célébration de l'an 2000, ont même explicitement visé un travail collectif sur l'identité collective à l'aide d'une maquette virtuelle en 3D techniquement très sophistiquée, mais d'un très grand réalisme visuel (voir le texte de Chardonnel et al. dans cet ouvrage).
- Le « bricolage » désigne des méthodes de représentation qui gardent leurs distances à l'égard de toute forme de normalisation graphique sophistiquée et qui s'appuient sur les ressources des systèmes symboliques spontanément mobilisées par les acteurs locaux. L'expérience de Mairie conseil (voir le texte de Clément dans cet ouvrage) dans ce domaine est remarquable. Des expériences conduites en Angleterre sont même étonnantes de ce point de vue : en commentant la production de croquis souvent très originaux - y compris dans les techniques de réalisation (des collages notamment) et les matériaux utilisés (textiles, broderies, etc) – dans des communautés (« paroisses ») rurales anglaises, un observateur séduit par la démarche écrivait : “let's hope that the process of making a Parish Map will be the beginning of a concerted fight to prevent the march of conformity and homogeneity across Britain » (cité dans Aberley, 1994, p 34)
- La notion de traduction suggère que dans l'iconographie territoriale, il peut exister un va-et-vient entre des images répondant à des logiques « normatives » alors que d'autres répondent à des logiques singularisantes. On pense ici à ce qui se réalise dans certaines méthodes d'accompagnement où l'expert collecte des représentations (éventuellement graphiques) spontanées, les traduit sous la forme de représentations conventionnelles du point de vue du savoir scientifique ou technique, avant que ces

¹⁴ Qui trouve toutefois ses limites que dans la propension des professionnels de la communication mandatés pour les concevoir à recourir un nombre réduit de figures passe-partout.

dernières ne soient éventuellement traduites à leur tour, mais dans l'autre sens, pour conduire à des visualisations de restitution dans lesquelles les acteurs locaux se reconnaissent aisément (voir les textes de Lardon & Angeon et d'Aquino dans cet ouvrage).

Une fois encore, l'adoption de l'un ou l'autre de ces dispositifs de représentation dépend d'abord et avant tout des objectifs visés. Mais dans tous les cas de figure, cette nécessité de composer entre les logiques génériques et les logiques singularisantes de la représentation constitue un enjeu de taille quand on cherche à produire des représentations destinées à être partagées.

Conclusion (provisoire)

Les perspectives qui précèdent nous incitent à conclure provisoirement de la façon suivante : l'iconographie territoriale se décline selon des formes variées qui ne sont équivalentes ni du point de vue de leur structure, ni du point de vue des compétences cognitives et culturelles qu'elles sollicitent, ni du point de vue des significations complexes qu'elles véhiculent. Ce constat invite à une réflexion aussi systématique que possible sur l'adéquation d'une image à l'objectif recherché, et à une réflexion parallèle sur les implications sociales et politiques de son utilisation. Car selon les choix qui sont faits dans ce domaine, on peut mettre l'iconographie territoriale au service de stratégies politiques très dissemblables : propagande, consultation démocratique, participation citoyenne, expertise savante, etc. C'est donc bien in fine le type de stratégie politique adopté qui subordonne les choix de conception, de production et de communication des images des territoires

Bibliographie :

- Avelar S., 2002, *Schematic maps on demand : design, modelling and visualisation*, Zurich, Swiss Federal Institute of Technology
- Bailly A., Glatron M. & Musso P., 2001, « Les images dans les travaux de prospective de la DATAR », *Territoires 2020*, Paris, Documentation Française.
- Bitter P. et Marti M. (ed.), 1998, *Mapping for planning : a source book*, Université de Zurich, département de géographie
- Cauvin C., 2001, "Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine", *Cybergéo*;
- Czekaj C. et Tannier C., 2002, « Simulation spatiale et cartographie participative », in J. Lévy (dir.), *Jeu de cartes, nouvelle donne*, Rapport de recherche pour la DATAR, Tours, Ville Europe.
- Chiappero M., 2003, *Le dessin d'urbanisme*, Lyon, CERTU.
- DATAR, 2000, *Aménager la France de 2020*, Paris, Documentation Française.
- Debarbieux B. et Vanier M. (dir.), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube
- Harley J.B., 1988, « Maps, knowledge and power », in Cosgrove D. and Daniels J. (ed) *the iconography of landscape*, Cambridge, Univ of Cambridge Press, 277-312.
- Jacob Ch, 1992, *L'empire des cartes*, Paris, Albin Michel
- Soderstrom O, 2002, *Des figures pour agir*, Lausanne, Payot.
- Soderstrom O., 2000, *L'usage du projet*, Lausanne, Payot.
- Ulled A., 2002, « Montrez moi les cartes ! », in Debarbieux B. et Vanier M., *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

- Vignaux G., 1988, « Schémas cognitifs et cartographies mentales : le réseau de transports parisiens », *Annales de la Recherche Urbaine*, 39, 56-67 ;
- Walther P., 2000, *Biosphärenreservat Entlebuch : COGNIMAP Aktionen zum Landschaftsschutz*, Bern : interner Bericht SANW
- Wood D., 1992, *The Power of Maps*, New York, Guilford Press.